

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Sanford, il a été

Ordonné, que la règle 49c du Sénat soit suspendue en tant qu'il s'agit de la pétition du révérend A. Carman et autres, de la cité de Toronto, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie d'assurance *Methodist Trust* contre l'incendie, tel que recommandé dans le troisième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre toute la correspondance échangée, depuis le 13 juillet dernier, entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de l'Île du Prince-Edouard, relativement à certaines réclamations financières de cette province contre le gouvernement fédéral.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Ferguson, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie du contrat en vertu duquel le steamer *Petrel* a été employé pour la navigation d'hiver, cette année, entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme; aussi la correspondance échangée entre le département de la Marine et des Pêcheries, ou quelque fonctionnaire de ce département, et les propriétaires du dit steamer *Petrel*, relativement à ce contrat; aussi, un état de tous les frais faits par le gouvernement pour l'équipement, les réparations et l'entretien du dit steamer, et des sommes payées pour les gages de ses officiers et matelots, avec indication de leurs noms et des sommes reçues par eux; aussi, un état indiquant le nombre de voyages, aller et retour, faits par le dit vapeur entre le Cap Tormentine et le Cap Traverse, ou tout autre port de l'Île du Prince-Edouard, du 1er décembre 1896 au premier mai de la présente année, avec mention de la date de ces voyages;

Aussi un état du nombre de passagers et de la quantité de marchandises transportées par le dit vapeur entre les dits ports, avec mention du montant reçu pour ces transports pendant la période ci-dessus;

Aussi un état du nombre de malles transportées par le dit vapeur pendant la même période.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (23) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'Assurance *Methodist Trust* contre l'incendie," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Aikins, secondé par l'honorable M. Sanford, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (27) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurances sur la vie La Royale Victoria," auquel elle demande le concours du Sénat.